

Articoli/Articles

HIPPOCRATE ET LA POLÉMIQUE¹

JACQUES JOUANNA

Académie des Inscriptions et Belles Lettres
et Université Paris-Sorbonne, F

SUMMARY

HIPPOCRATES AND POLEMICS

This text was read at the conference that Professor Jacques Jouanna, Paris-Sorbonne, held in Rome, at Sapienza University, on March 30th, 2017. The text extensively analyzes the subject of controversy in the Hippocratic writings, starting with the distinction between internal and external polemics. The difference between defensive polemics and offensive controversy is then analyzed, as well as the polemics due to the more or less close proximity of the physicians confronting each other.

Dans mon ouvrage sur Hippocrate, paru chez Fayard, dont j'annonce aujourd'hui avec plaisir la réédition avec une mise à jour complète de la bibliographie et des notes qui va paraître à Paris aux Belles Lettres dans un mois², j'avais à plusieurs reprises évoqué la polémique qui est une caractéristique de plusieurs traités majeurs de la Collection hippocratique regroupant sous le nom d'Hippocrate la production médicale la plus ancienne de l'Occident. Mais je n'avais pas consacré un chapitre particulier sur ce thème. Aussi votre invitation qui m'honore et à laquelle je suis très sensible me donne l'occasion de rassembler ce qui était éparé en une nouvelle organisation, pour présenter un tableau d'ensemble de la polémique dans

Key words: Hippocratic writings - Internal Polemics - External Polemics

la *Collection hippocratique* qui prendra sa place dans un prochain numéro de *Medicina nei Secoli* consacré au thème général de la polémique en médecine.

Pour organiser mon exposé, je partirai de la distinction principale entre polémique externe et polémique interne. Par polémique externe, il faut entendre la polémique des médecins contre ceux qui ne sont pas médecins ou contre ceux que les médecins ne reconnaissent pas comme tels. Par polémique interne, nous entendons la polémique entre médecins. Cette distinction constituera les deux grandes parties de l'exposé, d'abord la polémique externe, puis la polémique interne. Et à l'intérieur de chacune de ces parties, on utilisera deux distinctions secondaires. Toute polémique suppose des relations plus ou moins conflictuelles entre deux pôles: celui ou ceux qui attaquent, et celui ou ceux qui sont attaqués et se défendent. Aussi est-il possible de parler dans une distinction secondaire de polémique défensive et de polémique offensive. Cette distinction secondaire sera utilisée dans notre première partie sur la polémique externe. Il existe aussi une autre distinction secondaire dans la polémique qui tient à la plus ou moins grande proximité des personnes qui s'affrontent. Plus elles sont proches, plus elles s'affrontent avec vivacité. Aussi dans la deuxième partie sur la polémique interne entre médecins nous utiliserons la distinction secondaire entre d'une part les médecins qui se connaissent et sont proches par la parenté, les Asclépiades de Cos et de Cnide, et d'autre part ceux qui se livrent à une polémique moins personnelle et plus générale.

Voilà donc les grands principes d'organisation de mon exposé. Cependant, avant d'en venir aux questions de fond, je relèverai un paradoxe sur l'histoire du vocabulaire de la polémique. La famille de mots concernant la polémique aussi bien en italien qu'en français est issue du grec, et non du latin³. Effectivement elle dérive du mot grec *pólemos* désignant la guerre. Mais ce qu'il convient de souligner, c'est que cette famille de mots a pris un sens dérivé original

de “lutte en parole” qui n’a jamais existé en grec. En effet, les deux adjectifs grecs *polemikós* ou *polémios* ne se sont jamais appliqués à une polémique verbale. Voilà le paradoxe. Il faut avoir conscience de cet écart. Mais je reviendrai brièvement dans la conclusion pour indiquer dans quel sens dérivé les médecins grecs de la *Collection hippocratique* ont pu employer l’adjectif grec *polémios*. Abordons maintenant le cœur de l’exposé.

Période d’enthousiasme pour les découvertes de la raison, le siècle de Périclès est en même temps une époque de remise en question des acquis de la raison. D’un côté, on voit se constituer, à partir de la seconde moitié du v^e siècle, des ouvrages définissant les règles de l’art - que l’on appelait en grec des *technai* -, et cela dans les domaines les plus divers. Les plus connus sont les manuels d’art oratoire, notamment pour l’éloquence judiciaire, où la polémique avec l’attaque et la défense était au centre de la réflexion. Il y eut bien d’autres domaines où fleurirent des manuels méthodiques sur l’art. Outre la médecine, la diététique et la cuisine, on citera la gymnastique, la lutte, l’équitation, l’architecture, la sculpture, la peinture et la musique. Mais ce que l’on constate avec le plus de surprise, c’est que l’existence des arts était déjà radicalement contestée au moment même où les spécialistes essayaient d’en définir les règles. Le témoignage du traité hippocratique de l’*Art* est très éclairant à cet égard. L’auteur commence son œuvre par cette formule frappante: “Il est des gens qui se font un art [*téchnen*] de décrier les arts [*téchnas*]⁴”. Et tout l’objet de son traité est de montrer qu’il existe bien un art de la médecine, tout en répondant aux diverses objections de ses détracteurs. Ce n’est certes pas le premier témoignage sur des critiques formulées à l’adresse des médecins. On a vu notamment que leur âpreté au gain était dénoncée non seulement par les auteurs comiques, mais aussi par un poète tel que Pindare ou un penseur tel qu’Héraclite⁵. Mais c’est le premier témoignage qui nous renseigne sur la mise en question de la médecine elle-même et sur la façon

dont elle était défendue. On découvre avec étonnement l'âpreté des polémiques, la violence des attaques frontales des négateurs de l'art, l'ironie mordante du défenseur qui taxe ses adversaires d'ignorance, de méchanceté naturelle, voire de folie, si bien qu'il transforme ces contempteurs de la médecine en malades que la médecine devrait soigner. La polémique est souvent présente dans la *Collection hippocratique*; mais elle n'a nulle part une place aussi grande que dans le traité de l'Art qui défend la médecine contre ses détracteurs.

On aimerait connaître ces adversaires qui osent s'attaquer à l'existence des arts en général et de la médecine en particulier. Suivant une habitude de la polémique savante au v^e siècle, ils demeurent désespérément anonymes. Le médecin hippocratique les désigne, en effet, par une périphrase au pluriel comme "ceux qui portent ainsi leurs assauts contre la médecine", "ceux qui attribuent la santé au hasard et en dépouillent l'art", etc., ou plus rarement par un singulier collectif: "celui qui soutient la thèse contraire". Il est donc impossible de les identifier avec certitude. Toutefois, on peut compter parmi ces adversaires les disciples du plus ancien des sophistes, Protagoras. "Expert en la dispute", le sophiste d'Abdère avait écrit un ouvrage où étaient consignées toutes les objections que le profane pouvait faire aux spécialistes sur l'art en général ou sur chaque art en particulier. Cet ouvrage, intitulé *Sur la lutte et sur les autres arts*, était encore fort célèbre au temps de Platon⁶. L'ouvrage examinait chaque art en particulier; il devait contenir aussi des objections contre l'art de la médecine. Il n'est donc pas impossible que notre traité soit une réponse à des attaques remontant, en dernière analyse, à cet ouvrage de Protagoras. Les objections contre l'existence de l'art de la médecine pourraient donc venir des milieux sophistiques. Il reste, malgré tout, une zone d'ombre sur l'identité de ces négateurs de la médecine.

Mais l'essentiel demeure: nous connaissons les arguments qu'ils employaient pour démontrer que la médecine n'existe pas. De fait, ils apparaissent en pleine lumière à travers la discussion limpide de l'auteur

de l'Art. Le premier argument est que les guérisons des malades soignés par les médecins sont, en réalité, l'œuvre du hasard et non de l'art, puisque des malades meurent malgré le secours des médecins (c. 4):

Ceux qui disent du mal de l'art (de la médecine) en se fondant sur les gens qui succombent aux maladies prétendent que ceux qui en réchappent doivent au hasard d'en réchapper, et non pas à l'art. Pour ma part, à vrai dire, je ne dénie pas non plus au hasard toute efficacité, mais j'estime que les traitements défectueux des maladies sont dans la majorité des cas suivis d'échec, tandis que les bons le sont de réussite⁷.

Tout en faisant une légère concession à ses adversaires, c'est-à-dire en ne niant pas totalement l'existence du hasard, l'auteur récupère la notion d'art en établissant la distinction entre les mauvais traitements suivis d'échec et les bons traitements suivis de réussite. Une telle objection faite à l'existence de la médecine continuera bien plus tard à alimenter la polémique contre la médecine. Cicéron s'en fait l'écho dans son traité *Sur la nature des dieux*:

Ce n'est pas parce que les malades ne guérissent pas tous, ce n'est pas pour autant que la médecine n'est pas un art⁸.

Le deuxième argument employé par les adversaires est que certains malades guérissent sans faire appel aux médecins (c. 5):

Celui qui soutient la thèse contraire objectera que bien des gens déjà, même sans avoir recours au médecin, ont guéri de leur maladie⁹.

L'auteur hippocratique ne conteste pas le fait, mais il renverse l'argument en prouvant dans sa réponse la toute puissance de l'art. Il poursuit en effet (c. 5, suite):

Et pour ma part, je ne mets pas en doute ce propos. Mais à mon avis, il est possible que, même sans avoir recours à un médecin, ils aient rencontré la médecine, non pas certes au point de savoir ce qui est correct en elle ou ce

qui est incorrect, mais au point qu'ils peuvent réussir en se donnant à eux-mêmes des soins analogues à ceux qu'ils auraient reçus s'ils avaient eu précisément recours aux médecins. Et c'est assurément une grande preuve de la réelle existence de l'art et de sa grandeur, puisque manifestement même ceux qui ne croient pas à son existence lui doivent leur salut¹⁰.

On reconnaîtra qu'une telle argumentation est assez sophistiquée et prouve la culture rhétorique des médecins.

Un troisième et dernier argument avancé par les adversaires vise les médecins qui refusent de soigner les cas jugés incurables. Voici comment l'auteur de l'Art présente l'argument de ses adversaires (c. 8):

Il y a des gens qui critiquent aussi la médecine en raison des médecins qui refusent de traiter les malades vaincus par les maladies, alléguant qu'ils entreprennent de soigner justement les maladies qui guériraient tout à fait d'elles-mêmes, tandis que pour celles qui nécessitent un grand secours, ils ne s'y attachent pas; or il faudrait selon eux, si l'art existait vraiment, soigner toutes les maladies sans distinction¹¹.

La violence avec laquelle l'auteur hippocratique de l'Art les réfute a de quoi nous surprendre. Il les accuse carrément d'ignorance et même de folie (c. 8):

Exiger que l'art ait de la puissance dans les domaines qui ne relèvent pas de l'art, ou la nature dans des domaines qui ne relèvent pas de la nature, c'est être ignorant d'une ignorance qui tient plus de la folie que de l'absence de savoir¹².

Comprenons bien le motif de cette violente diatribe de l'auteur hippocratique contre ceux qui nous paraissent aujourd'hui avoir raison. Pour lui, c'est une question de vie ou de mort... de la médecine! L'interdiction de soigner les cas incurables appartient, selon lui, à la définition même de l'art médical (c. 3):

Je vais définir, déclare-t-il au début de son traité, ce qu'est selon moi la médecine. C'est délivrer complètement les malades de leurs souffrances ou

*émousser la violence des maladies, et ne pas traiter les malades qui sont vaincus par la maladie*¹³.

Cette définition ne manque pas de grandeur et de finesse dans sa première partie, où l'auteur songe au malade et fait une distinction entre guérison totale et guérison relative; mais l'interdiction finale de soigner nous gêne, même si cette interdiction inhérente à l'art est partagée par de grands noms de l'Antiquité après la *Collection hippocratique*, tel le philosophe Platon au IV^e siècle avant J.-C. ou le médecin Hérophile, un siècle plus tard.

Le mérite du traité de l'*Art* n'est pas seulement de nous renseigner avec la plus extrême précision sur les attaques auxquelles le médecin était exposé. Il nous montre aussi comment cette mise en question a pu contribuer, de façon positive, à susciter et à nourrir les réflexions des praticiens sur leur propre art. Sans ces professionnels du dénigrement, ce médecin hippocratique n'aurait probablement pas exposé avec autant de force sa propre conception de l'art.

Les négateurs de l'art étaient pour les médecins des ennemis visibles. D'autres concurrents étaient moins visibles, mais non moins redoutables. La raison en est que la formation des médecins et leur recrutement n'étaient pas l'objet d'une législation officielle de la cité. L'enseignement était privé et les études ne se terminaient pas par un diplôme sanctionnant les études. Et quand une cité recrutait des médecins publics, elle procédait, si elle avait un régime démocratique, à des élections devant l'assemblée du peuple. Quant à ceux qui exerçaient la médecine à titre privé, ils n'étaient soumis à aucun contrôle. C'était donc une médecine libérale sans aucune limite. Certes la formation dans les meilleurs des cas se faisait à l'intérieur de familles spécialisées plus ou moins réputées. Mais rien ne pouvait interdire l'activité de mauvais médecins ou de charlatans. Les médecins rationalistes devaient donc s'affirmer et se démarquer des concurrents qu'ils jugeaient incompetents. Ils pouvaient alors adopter une polé-

mique offensive. La meilleure illustration en est la monographie sur l'épilepsie intitulée *La Maladie sacrée*. En effet, après avoir affirmé dans une phrase initiale que la maladie dite sacrée n'est pas plus divine que les autres maladies, mais qu'elle a une cause naturelle, l'auteur entame un long développement polémique (c. 1 en entier). Cette partie polémique est de la plus haute importance, car c'est le premier témoignage où la médecine rationnelle se pose en s'opposant à une médecine religieuse et magique. Avec une vigueur et une ampleur inégalées, l'auteur s'en prend à "ceux qui les premiers ont attribué un caractère sacré à cette maladie". On retrouve ici le thème du "premier inventeur", si cher à ce siècle de découvertes que fut le siècle de Périclès; et l'on pourrait mettre ce passage en rapport avec la tragédie d'un contemporain, le sophiste Critias, intitulée *Sisyphé*, où il est question de l'homme qui "a inventé la croyance aux dieux¹⁴". Mais, alors que la mention du "premier inventeur" est d'ordinaire accompagnée d'un éloge de sa découverte - c'est le cas en particulier chez Critias qui fait l'éloge de la crainte salutaire inspirée aux hommes par la croyance aux dieux -, ici, elle donne lieu à un blâme d'une rare violence (c. 1):

À mon avis, ceux qui les premiers ont attribué un caractère sacré à cette maladie étaient des gens comparables à ce que sont aujourd'hui encore mages (μάγοι), purificateurs, prêtres mendiants (ἀγύρται) et charlatans, tous gens qui affectent d'être fort pieux et de détenir un savoir supérieur¹⁵.

Si l'on veut vraiment comprendre la violence de cette attaque, il convient de la comparer à la scène de l'*Œdipe-Roi* de Sophocle où Œdipe, emporté par la colère dans son altercation avec le devin Tirésias qui vient de lui révéler la vérité sur son origine à laquelle il ne veut pas croire, traite le devin de "mage" (v. 387 μάγον) et de "mendiant" (v. 388 ἀγύρτην). Les termes employés sont analogues, et les accusations sont comparables. Deux accusations sont portées par Œdipe contre ce mage et ce mendiant qu'est Tirésias. La pre-

mière est qu'il n'a d'yeux que pour le gain ; la seconde est qu'il est aveugle sur son art. Or, ces deux accusations se retrouvent dans le traité de la *Maladie sacrée*. C'est "par manque de ressources " que certains thérapeutes ont attribué à un dieu la cause de chaque variété de la maladie¹⁶. Toutefois, cette accusation est secondaire dans le traité hippocratique. L'accusation fondamentale est celle d'incompétence. C'est l'ignorance qui est à l'origine de la sacralisation de la maladie. Voici, en effet, comment l'auteur démonte le mécanisme de ses adversaires et dénonce leur imposture (c. 1):

Ces gens-là, déclare-t-il, plaçant le divin comme un voile et une protection pour cacher leur incapacité à disposer d'aucune prescription utile, ont émis l'idée que cette maladie était sacrée pour éviter que n'éclate en plein jour leur totale ignorance¹⁷.

La critique ne donne pas dans la nuance, pas plus que celle d'Œdipe à l'égard de Tirésias. Ce rapprochement entre le discours d'un personnage de théâtre qui parle sous l'empire de la colère et le discours d'un homme de science qui défend une conception rationnelle de la médecine met en pleine lumière l'âpreté de la polémique passionnée que les médecins rationalistes pouvaient mener contre les partisans d'une médecine magico-religieuse.

Si l'auteur hippocratique met autant de vivacité dans sa polémique, c'est parce que ses adversaires n'étaient pas aussi insignifiants qu'il voudrait le faire entendre. Tout en dénonçant l'ignorance totale de l'art chez ses adversaires, il leur reconnaît une certaine habileté à la fois pour cacher leur ignorance et pour paraître savants. Pour cacher leur ignorance, ils rejettent la responsabilité sur les dieux en cas de décès du patient, alors qu'ils s'arrogent tout le mérite en cas de guérison. Pour paraître posséder une science supérieure, ils recourent à des artifices nombreux et variés, aussi bien dans le diagnostic que dans le traitement. Ils multiplient les raffinements dans les symptômes pour attribuer la maladie à des divinités différentes. Et pour

les traitements ils allient à des pratiques magico-religieuses, telles que les purifications et les incantations, que la médecine rationnelle condamne, des interdits dans le régime dont la médecine rationnelle reconnaît volontiers le bien-fondé. Ainsi se comprend mieux le paradoxe d'une polémique qui, d'une part, assimile les adversaires à de grossiers charlatans et, d'autre part, leur reconnaît une habileté sophistiquée. Cette polémique suggère en définitive que la médecine magico-religieuse a pu atteindre un assez grand degré de sophistication, au moment même où la médecine rationnelle s'épanouissait. Cette polémique externe offensive s'oppose même à des personnages socialement plus reconnus: les devins. En voici un exemple peu connu mais très significatif. Traitant de la maladie sacrée qui peut atteindre les jeunes filles au moment de la puberté, l'auteur de l'opuscule sur les *Maladies des jeunes filles* décrit leur délire dans la crise et donne une explication rationnelle de cette crise par un flux de sang qui se porte sur le cœur et le diaphragme au lieu d'être évacué par la matrice; puis il ajoute (c. 1):

Quand la jeune fille retrouve sa raison, c'est à Artémis que les femmes consacrent beaucoup d'offrandes en général et en particulier les vêtements féminins les plus précieux, sur la recommandation des devins, mais elles sont complètement trompées. La délivrance de cette maladie se produit quand l'écoulement du sang n'est pas empêché. Je recommande, pour ma part, aux jeunes filles qui sont atteintes d'une telle affection de se marier au plus vite; car, si elles deviennent enceintes, elles guérissent¹⁸.

L'opposition entre le médecin et les devins est radicale. Les devins croient en l'origine divine de la maladie et l'attribuent à la virgine Artémis. Aussi, après la crise, recommandent-ils de faire des offrandes à la déesse pour la remercier, l'apaiser et prévenir ainsi le retour d'une autre crise. À ces recommandations des devins, l'auteur hippocratique oppose sa propre recommandation: ne s'embarrassant pas des tabous de la morale et de la religion, il engage la jeune fille

à se marier au plus vite pour que disparaisse l'obstacle qui empêche l'écoulement du sang. Brève mais virulente, l'attaque du médecin contre les devins qu'il accuse de tromper le malade et son entourage laisse pressentir dans la réalité une âpre rivalité entre médecins et devins au chevet des malades.

Une attaque aussi directe est toutefois exceptionnelle dans la *Collection hippocratique*. Les médecins partisans d'une médecine rationnelle, en dépit de la distance qui sépare leur pratique de celle de la médecine religieuse des prêtres d'Asclépios, choisissent d'ordinaire le silence. La seule allusion que l'on puisse trouver à la médecine des sanctuaires chez Hippocrate n'est pas défavorable. Lors de sa polémique contre les charlatans qui croient à l'origine divine de l'épilepsie, l'auteur de la *Maladie sacrée* leur reproche de recourir aux purifications et aux incantations qui sont, à son avis très sacrilèges et très impies; puis il ajoute à l'adresse de ces charlatans (c. 1):

Ils devraient faire tout le contraire, sacrifier, prier et porter les malades dans les sanctuaires pour supplier les dieux¹⁹.

Cette invitation à porter les malades dans les sanctuaires est une allusion à la médecine des sanctuaires, et peut-être à l'incubation dans les sanctuaires d'Asclépios, pratique déjà attestée dans le dernier quart du v^e siècle. Bien sûr, l'allusion est très ambiguë. L'auteur hippocratique ne recommande pas dans l'absolu de porter les malades dans les sanctuaires. Sa proposition se situe, en fait, dans la logique d'une conception religieuse de la maladie qui n'est pas la sienne. Il ne croit pas à l'origine divine des maladies, au sens traditionnel du terme, c'est-à-dire à des maladies causées par l'intervention personnelle d'une divinité. Mais pour ceux qui y croient, il reconnaît que la seule solution thérapeutique qui corresponde à l'idée élevée que l'on doit avoir du divin est la médecine religieuse des grands sanctuaires. La discrétion des médecins hippocratiques à l'égard de la médecine

religieuse vient en partie de ce que les Asclépiades prétendaient descendre d'Asclépios. Il n'y a pas d'incompatibilité entre la médecine rationnelle des Asclépiades et le culte de leur prestigieux ancêtre. Asclépios vient, de fait, en seconde position après Apollon dans la série des divinités invoquées comme garantes du *Serment* hippocratique²⁰. Et l'on sait par une inscription contemporaine de la fin de la vie d'Hippocrate (première moitié du IV^e siècle) que les deux branches de la famille des Asclépiades de Cos et de Cnide réunis dans un *koinon* (une communauté) jouissaient de privilèges au sanctuaire d'Apollon à Delphes parmi lesquels devaient figurer la *promantie* et la *prothusie*, c'est-à-dire le privilège de consulter l'oracle et de faire un sacrifice en priorité²¹.

Contre les attaques venues de l'extérieur, au moins contre les négateurs de la médecine et contre les charlatans, tous les médecins devaient former un front uni pour défendre leur art. Mais quand il s'agissait de discuter non plus de l'existence de l'art médical, mais de ses choix ou de ses méthodes, les spécialistes commençaient à se diviser entre eux. Nous abordons donc maintenant la polémique interne dans notre seconde et dernière partie.

Comme les désaccords naissent souvent entre les plus proches, nous commencerons cette partie par la polémique interne aux deux branches de la famille des Asclépiades de Cos et de Cnide qui prétendaient descendre de Podalire, médecin fils d'Asclépios. Lors de son retour de la guerre de Troie, Podalire aurait échoué à Syrna en Carie et aurait fondé une famille qui se serait scindée en trois branches, l'une sur le continent à Cnide, les deux autres dans deux îles, l'une à Rhodes et l'autre à Cos. La branche de Rhodes s'étant éteinte, il ne restait plus que deux branches, à l'époque classique, comme l'implique l'inscription du *koinon* des Asclépiades de Cos et de Cnide, où il n'est plus question de la branche de Rhodes. Mais par delà la communauté d'intérêt d'une famille attachée à ses privilèges

religieux, chacune des deux branches restantes de la famille avait ses traditions médicales propres. Certes, selon Galien, la rivalité entre les Asclépiades de Cos et de Cnide sur le plan médical était de bon aloi, à la différence de ce qui se passait à son époque, où Galien était scandalisé par les critiques de Thessalos contre Hippocrate. Mais cette rivalité de bon aloi n'excluait pas la polémique entre eux; on en a deux témoignages: l'un concernant une polémique contre la médecine de Cnide à l'intérieur même de la *Collection hippocratique*, l'autre sur une polémique d'un médecin de Cnide contre Hippocrate de Cos, dans un commentaire de Galien à un traité de la *Collection hippocratique*.

Je passerai rapidement sur la première polémique, car elle est fort connue. Elle occupe tout le préambule du *Régime dans les maladies aiguës* et vise l'ouvrage fondamental de l'école de Cnide intitulé *Les sentences cniidiennes* qui était une œuvre collective. En voici le début (c. 1):

Ceux qui ont rédigé l'ouvrage appelé Sentences cniidiennes ont écrit correctement ce que les patients souffrent dans chacune des maladies et comment quelques-unes d'entre elles évoluaient. Et jusque là, même celui qui n'est pas médecin pourrait transcrire correctement, s'il s'informait bien auprès de chacun des patients, ce qu'ils souffrent; mais toutes les indications que le médecin doit apprendre en plus, sans que le patient ne les lui révèle, sont omises en grande partie, alors qu'elles varient suivant les cas et sont même importantes pour quelques-unes en vue de l'identification²².

Les critiques portent sur tous les domaines: ici insuffisance de l'observation des signes pour établir un véritable pronostic; plus loin, dénombrement trop précis des maladies, thérapeutique trop sommaire privilégiant une médication à base d'évacuants, de lait ou de petit-lait et négligeant le régime. Certes la critique reste mesurée: elle reconnaît certaines qualités dans la sémiologie et dans la

nosologie, et elle concède des progrès dans la thérapeutique entre la première édition du traité et la seconde édition révisée. Mais les critiques l'emportent et surtout une lacune sur le régime où rien n'est dit de valable. Comme Galien attribuait le traité du *Régime dans les maladies aiguës* à Hippocrate lui-même, il voyait dans ce préambule une polémique du maître de Cos contre ses parents, les Asclépiades de Cnide. Et c'est également ainsi qu'en jugeait Littré au XIX^e siècle. Le scepticisme actuel sur la question hippocratique rend plus circonspect. On n'a pas de preuve positive pour attribuer le traité à Hippocrate lui-même. Toutefois, il n'y a pas non plus de preuve positive pour retirer la paternité à Hippocrate ou au moins à un médecin l'école de Cos: le traité fait partie du noyau le plus ancien de la *Collection*, puisqu'il est déjà connu à l'époque hellénistique du lexicographe Bacchéios de Tanagra (seconde moitié du III^e s. avant J.-C.).

En revanche, la polémique inverse, celle d'un médecin de Cnide contre un médecin de Cos, tout en étant moins connue, est en définitive plus précise, car l'auteur de la polémique est désigné par son nom. Il s'agit de Ctésias de Cnide²³ qui a critiqué Hippocrate à propos de la réduction de la luxation de la cuisse en dedans. Voici la description de l'opération dans le traité des *Articulations* au c. 70:

Il faut suspendre l'homme par les pieds à la poutre médiane à l'aide d'un lien qui sera fort, mais souple et large; il faut que les pieds soient écartés l'un de l'autre, de quatre doigts ou un peu moins; il faut passer au-dessus du genou un autre lien large et souple, qui s'attachera à la poutre médiane; il faut que la jambe malade soit étendue de deux doigts environ de plus que l'autre; la tête (du malade) sera environ à deux coudées du sol, un peu plus, un peu moins; les bras, allongés le long des côtes, y seront attachés avec quelque lien souple: tous ces préparatifs seront faits le malade étant couché sur le dos, afin qu'il reste suspendu le moins de temps possible. Quand il est suspendu, il faut qu'un homme instruit et fort introduise son avant-bras entre les deux cuisses et place ensuite cet avant-bras entre le périnée et la tête de l'os luxé; puis joignant l'autre main à celle qui est

*passée entre les cuisses, et se tenant droit auprès du corps du blessé suspendu, il devra s'y suspendre lui-même subitement, et rester en l'air aussi perpendiculairement qu'il le peut*²⁴. (trad. Littré)

Galien, dès le début de son commentaire à ce passage signale la critique qui a été faite de la façon suivante:

*Ceux qui ont reproché à Hippocrate de réduire la luxation de l'articulation de la hanche, en arguant que l'os ressortait aussitôt, sont en premier Ctésias de Cnide, son parent - de fait lui-même appartenait à la famille des Asclépiades -, et à la suite de Ctésias certains autres aussi*²⁵.

Il est évident, d'après Galien, que nous avons ici un exemple d'une polémique interne proche, puisqu'elle se situe entre deux médecins à l'intérieur de la famille des Asclépiades. Cernons correctement cette polémique. Ce n'est pas le procédé en lui-même qui est mis en cause mais le seul fait d'intervenir, car une telle intervention, aux yeux de Ctésias de Cnide est inutile. Selon lui, l'os ne reste pas en place, mais se déboîte à nouveau. Et d'après ce que dit Galien, cette polémique inaugurée dès l'époque d'Hippocrate s'est prolongée par la suite. Mais la critique de Ctésias n'empêcha pas d'autres médecins, à la suite d'Hippocrate, de décrire ou de pratiquer cette opération, parmi lesquels Dioclès de Caryste (IV^e s. avant J.-C.), Héraclide de Tarente (I^{er} siècle avant J.-C.), cité longuement par Galien²⁶, et bien d'autres médecins plus jeunes. Galien, dans son commentaire, prend donc partie plutôt pour Hippocrate que pour Ctésias de Cnide.

On va aborder maintenant la polémique interne moins proche, qui vise toujours des médecins, mais plus éloignés et restés généralement anonymes. On poursuivra un instant dans la chirurgie car le chirurgien qui vient d'être l'objet de la polémique dans son traité des *Articulations* a été lui-même l'auteur d'une polémique célèbre dans le début du traité des *Fractures*. Il critique en particulier un médecin qui va bander un bras gauche cassé dans la position tendu

du bras gauche d'un archer (*Fract.*, c. 2); cette position n'aura que des inconvénients, car elle causera des souffrances plus graves que la blessure. Ce qui est le plus important dans cette polémique c'est que le chirurgien éprouve le besoin de la justifier (c.1):

Il ne faut pas de longues études pour traiter un bras cassé, et tout médecin, pour ainsi dire, en est capable; néanmoins je me sens forcé de m'étendre sur ce sujet, parce que je sais que des médecins se sont fait une réputation d'habileté par les positions qu'ils donnaient au bras dans la déligation, positions qui auraient dû leur faire une réputation d'ignorance. Mais dans notre art bien d'autres points sont jugés de la sorte; le nouveau, dont on ignore encore l'utilité est loué plus que la méthode habituelle dont la bonté est déjà connue, et les choses étranges le sont plus que les choses évidentes de soi. Il faut donc exposer les erreurs des médecins ... au sujet de la manière d'être du bras; le raisonnement pour ce membre servira d'enseignement (δίδαγμα) pour les autres os du corps²⁷. (trad. Littré)

La polémique sur un point particulier, la façon de bander un bras cassé, n'est pas seulement négative. Elle doit servir d'enseignement positif (δίδαγμα) pour toutes les autres parties du corps. Qui plus est, elle est l'occasion d'une réflexion plus générale sur l'ensemble de l'art de la médecine, avec une mise en garde contre l'attrait de la nouveauté et un rappel du critère fondamental de l'utilité vérifiée par la tradition.

Ce n'est pas toutefois la chirurgie qui alimente les querelles les plus vives entre les médecins. Le problème de méthode essentiel qui était débattu à l'intérieur du cercle des médecins rationalistes concernait les relations de la médecine et de la philosophie. Le débat sur médecine et philosophie est au cœur même de la *Collection hippocratique*. Grâce à sa diversité, cette *Collection* a conservé des œuvres représentant chacune des deux tendances. Elle offre donc un dossier vivant sur une crise de la médecine, au sens où les médecins hippocratiques parlent d'une crise de la maladie, c'est-à-dire sur un mo-

ment décisif, où l'art médical commence à affirmer son autonomie par rapport à la philosophie.

La polémique se rencontre chez les adversaires d'une médecine qui puise ses fondements dans la philosophie. Deux des traités de la *Collection hippocratique* datant de la fin du V^e siècle avant J.-C., l'*Ancienne médecine* et la *Nature de l'homme* sont remarquables à cet égard. Ils défendent une médecine qui puise ses ressources en elle-même au lieu d'aller chercher dans la philosophie des connaissances qui sont extérieures à la médecine.

Dans l'*Ancienne médecine*, la polémique s'en prend dès le début à des novateurs qui, au lieu de s'en tenir à la médecine traditionnelle, ramènent les causes des maladies à un ou deux principes simplificateurs, tel que le chaud ou le froid, le sec ou l'humide, en partant d'un postulat (ὑπόθεσις). Ces médecins novateurs sont en fait des négateurs de la médecine, car ils rejettent un art qui existe réellement, qui possède un nom, des spécialistes plus ou moins compétents. Dès lors en présentant ces novateurs comme des négateurs de l'art, l'auteur de l'*Ancienne médecine* rejoint dans une certaine mesure la polémique externe de l'auteur de l'*Art* contre les adversaires de la médecine. Toutefois l'auteur de l'*Ancienne médecine* ajoute une critique qui s'applique spécialement à ses adversaires, en établissant une distinction de méthode entre médecine et cosmologie. Dans l'étude des phénomènes célestes ou souterrains, comme l'objet de l'étude est hors de portée de l'homme, le recours à un postulat est compréhensible (c. 1). Au contraire, en médecine, l'objet est à la portée du médecin, car le critère est le ressenti du malade, sa "sensation" à la douleur, en grec αἴσθησις; il n'y a donc pas lieu de recourir à un postulat en médecine (c. 2).

Vers la fin de son traité l'auteur de l'*Ancienne médecine* revient sur sa polémique. Et il l'élargit de manière remarquable à toute médecine philosophique. Voici comment il présente avec lucidité la tendance de la médecine philosophique (c. 20):

Cependant certains médecins et certains savants déclarent qu'il n'est pas possible de connaître la médecine si l'on ne connaît pas ce qu'est l'homme, mais que c'est ce savoir que doit parfaitement acquérir celui qui a l'intention de soigner correctement les hommes. Le discours de ces gens-là va dans le sens de la philosophie, comme c'est le cas d'Empédocle ou d'autres qui, à propos de la nature, ont écrit en remontant à l'origine, ce qu'est l'homme, comment il s'est formé au début et de quels éléments il s'est constitué²⁸.

La science de l'homme serait première; et la médecine serait l'application de ce savoir théorique. Or on pourrait trouver dans la *Collection hippocratique* elle-même un exact représentant de cette position. C'est le traité du *Régime* en son début que voici (au c. 2):

Je dis que celui qui veut traiter correctement du régime de l'homme doit d'abord connaître et discerner la nature de l'homme tout entier: connaître de quels éléments il est constitué à l'origine et discerner par quelles parties il est dominé. Car s'il ne connaît pas la constitution à l'origine il sera incapable de connaître ce qui résultera de ces éléments; et s'il ne discerne pas ce qui domine dans le corps il ne sera pas apte à administrer le traitement utile à l'homme²⁹.

La correspondance entre les deux développements est remarquable, même dans le détail de l'expression. Dans les deux cas, il est dit que celui qui veut pratiquer correctement la médecine doit avoir une connaissance préalable des éléments constitutifs de l'homme. Sinon, il est impossible de le soigner. Mais ce qui est revendiqué par l'auteur du *Régime* est critiqué par l'auteur de *Ancienne médecine*. L'originalité de l'auteur de *Ancienne médecine* consiste en effet à renverser le problème en inversant les termes: selon lui, ce n'est pas la connaissance de l'homme qui est préalable à la médecine; mais c'est la médecine qui est la source de la connaissance de l'homme. Voici, en effet, ce qu'il déclare (c. 20):

J'estime que pour avoir quelque connaissance précise sur la nature, il n'existe aucune autre source que la médecine. Et cette connaissance, il

est possible de l'acquérir parfaitement quand on embrasse la médecine elle-même correctement dans sa totalité..., je veux dire cette enquête qui consiste à savoir ce qu'est l'homme, les causes de sa formation et tout le reste, avec exactitude³⁰.

Concrètement, l'enquête médicale prise dans sa totalité consiste à observer les effets sur chaque individu du régime, à savoir aliments, boissons et autre genre de vie, et d'en déterminer les causes. Ainsi, la médecine, au lieu de commencer par une définition générale de la nature humaine qui est un postulat extérieur à elle, aboutit, par l'étude des diverses influences du régime sur les hommes, à la connaissance des diverses catégories de constitutions humaines. Ainsi l'enquête médicale, au lieu de partir d'une nature humaine unique (φύσις au singulier) aboutit à conclure à une pluralité de constitutions humaines (φύσεις au pluriel).

L'auteur de l'*Ancienne médecine* ne fut certes pas le seul médecin à contester la validité d'une connaissance de la nature de l'homme extérieure à la médecine. Celui de la *Nature de l'homme* va dans le même sens quand il rejette dans son préambule polémique, au c. 1, toute connaissance de la nature humaine qui dépasse les strictes limites de la médecine. En voici le début (c. 1):

Quiconque a l'habitude d'écouter les exposés sur la nature humaine qui sortent du strict domaine de la médecine n'a aucun intérêt à écouter le présent exposé. Car je ne déclare nullement que l'homme est air, feu, eau, terre, ou toute autre substance dont la présence en l'homme n'est pas manifeste. Je laisse ces déclarations à qui se plaît à les tenir³¹.

Sa polémique est donc dirigée d'abord contre les philosophes qui attribuent à la nature de l'homme un élément unique qui soit le même que celui de l'Univers. La polémique est pleine de vivacité et même de mépris, puisqu'il paraît les rejeter sans même les examiner. En réalité, il va les réfuter rapidement en montrant que leurs théories s'autodétruisent. Elles tiennent même raisonnement (le principe est

unique), mais elles s'opposent sur les mots, puisque les uns pensent que c'est l'air, d'autres l'eau, d'autres le feu et d'autres la terre. Et il termine sa réfutation par une boutade en citant le philosophe moniste Mélissos de Samos qui croit à l'unicité de l'univers sans lui donner un nom. Voici, en effet, ce qu'il déclare à la fin de sa réfutation des philosophes (c. 1):

Mais, personnellement, je pense que de tels individus, par sottise, se terrassent eux-mêmes par les termes de leurs thèses: c'est la thèse de Mélissos qu'ils remettent sur pied³²!

L'auteur de la *Nature de l'homme* poursuit sa polémique, après les philosophes monistes, en prenant à partie les médecins monistes, c'est-à-dire ceux qui croient que l'homme est composé d'une humeur unique, soit sang, soit bile, soit phlegme. La polémique devient plus modérée et plus argumentée. En particulier, selon cette auteur, ni l'existence de la douleur, ni le principe de génération ne seraient possibles si l'homme était composé d'une humeur unique. L'auteur du traité, probablement Polybe, disciple et gendre d'Hippocrate, énonce alors sa théorie des quatre humeurs, sang, phlegme, bile jaune et bile noire, qui restera l'un des acquis les plus permanents de l'hippocratisme jusqu'à la période byzantine.

Voilà donc les deux grands traités de la *Collection hippocratique*, *Nature de l'homme* et *Ancienne médecine*, qui illustrent le mieux la polémique interne entre médecins due à des options de méthodes qui engagent le statut même de la médecine. Il se trouve même que les médecins choisis comme adversaires dans ces deux traités présentent des analogies, dans la mesure où ils simplifient la réalité en recherchant un principe unique (comp. *Anc. méd.* c. 1, 118, 6 év et *Nature de l'homme* c. 1, Jouanna 164 11 év et c. 3, Jouanna 170, 9 év). Et dans les deux polémiques les auteurs citent nommément un philosophe contemporain, Empédocle d'Agrigente dans l'*Ancienne*

médecine et Méliossos de Samos dans la *Nature de l'homme*. Certes, tout n'est pas comparable dans ces deux traités, en particulier leur conception de la nature de l'homme est différente: l'homme est composé d'une multiplicité d'humeurs dans l'*Ancienne médecine* (le salé, l'amer, le doux, l'acide, l'acerve et le fade etc.), alors qu'il n'est composé que de quatre humeurs dans la *Nature de l'homme*. Mais la réaction contre une médecine philosophique rapproche incontestablement ces deux traités: ils affirment pour la première fois dans l'histoire des sciences, l'autonomie de la médecine par rapport à une anthropologie philosophique.

Il est temps de conclure. Mon intention n'est pas de résumer de ce que j'ai essayé de présenter de la façon la plus claire possible, mais de revenir sur l'écart de vocabulaire que j'ai noté dès l'introduction entre le grec ancien et les langues modernes. Dans plusieurs passages de la *Collection hippocratique*, on rencontre l'adjectif *polémios* même dans des passages polémiques. Mais le mot n'a rien à voir avec la polémique, mais indique l'hostilité non pas entre les hommes, mais à l'intérieur de la nature entre maladie et traitement. Dans le premier passage, celui de *Maladie sacrée*, c. 18³³, le bon médecin doit choisir le traitement le plus hostile à la maladie (τὸ πολεμώτατον) sans recourir à la magie. Dans le second passage, celui d'*Épidémies VI*³⁴, le médecin Hérodicos est un mauvais médecin qui tuait ses patients, car il choisissait le traitement hostile (πολέμιον) à l'état du malade et non à la maladie! Décidément, ce n'était pas un Asclépiade. Il ne connaissait pas la plus belle formule que l'on puisse trouver chez Hippocrate et qui est encore d'actualité: "être utile ou ne pas nuire"!

BIBLIOGRAPHIE ET NOTES

1. La conférence a été prononcée le 30 mars à l'Université Roma I "La Sapienza", à l'invitation du professeur Valentina Gazzaniga, professeur d'Histoire de la médecine à l'Unité de recherche d'histoire de la médecine et bioéthique du Département de médecine moléculaire de cette université, que je remercie très sincèrement. La séance a été ouverte par le Recteur Magnifique, le Professeur Eugenio Gaudio, qui a remis la médaille de l'Université et par le Président de la Société italienne d'histoire de la médecine, le Professeur Adelfio Elio Cardinale, qui a remis le diplôme d'honneur de la Société. Voir la Lettre d'information (numérisée) de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres (Institut de France), n° 157 (mai 2017), p. 2, avec une photo prise lors de la remise de la médaille. Le texte présenté ici est la fidèle reproduction de la conférence.
2. L'édition est désormais parue: *Hippocrate*, édition mise à jour, Paris, Les Belles Lettres, 2017, 719 p. Pour les développements sur la polémique disséminés dans cet ouvrage, je renvoie à l'Index des Notions, p. 715 s.v. "Polémique". Il n'est pas question de faire ici une bibliographie sur la polémique dans la *Collection hippocratique*. Mais je me dois de citer la thèse de Jeanne Ducatillon faite sous la direction de Fernand Robert, professeur à la Sorbonne, notre maître commun: *Polémique dans la Collection hippocratique*. Paris, Champion, 1977, IV- p. 382. L'essentiel reste la réflexion directe sur les textes eux-mêmes correctement édités. Les traductions sont personnelles (sauf indication contraire).
3. Cette famille de mots est tout à fait comparable en français et italien: un adjectif *polemico* en italien; *polémique* en français; de cet adjectif est dérivé un substantif abstrait au féminin: *polemica* en italien; *la polémique* en français. Il existe aussi un nom d'agent: *polemista* en italien et *le polémiste* en français. Enfin un verbe d'action: *polemizzare* en italien et *polémiquer* en français. Ces deux familles de mots, remarquablement parallèles, n'ont rien à voir avec le latin, la source principale de ces deux langues. Car le latin n'a aucun mot formé sur le radical *polem-*. Le grec et le latin classique avaient deux mots très différents pour désigner la guerre: le grec avait le substantif masculin *pólemos*, le latin classique le substantif neutre *bellum*. Les deux langues romanes, l'italien et le français pour en rester à ces deux langues, possèdent des dérivés du latin classique, tels que l'adjectif italien *bellicoso* et l'adjectif français *belliqueux*. Mais on sait que le mot principal désignant la guerre, *guerra* en italien, *guerre* en français, est d'origine germanique; ce

Hippocrate et la polémique

qui s'explique par une germanisation des armées romaines. Ainsi donc les familles de mots désignant à l'origine "la guerre" proviennent en italien, comme en français, de trois sources différentes: le francique, le latin classique et le grec.

4. Hippocrate, *Art*, c. 1, Jouanna CUF 224, 1 sq. (= Littré VI 2, 1).
5. Pindare, *Pythique* III, 54 sqq.; Héraclite, Frag. 58 Diels-Kranz. Cf. aussi Xénophon, *Mémoires* I, 2, 54.
6. Platon, *Sophiste*, 232 d-e.
7. Hippocrate, *Art*, c. 4, Jouanna CUF 227, 9-15 (=Littré VI, 6, 9-13).
8. Cicéron, *Sur la nature des dieux* II, 12.
9. Hippocrate, *Art*, c. 5, Jouanna CUF 228, 6-7 (= Littré VI, 6, 22-23).
10. Hippocrate, *Art*, c. 5, Jouanna CUF 228, 7- 15 (= Littré VI, 6, 23-8, 6).
11. Hippocrate, *Art*, c. 8, Jouanna CUF 232, 12-17 (= Littré VI, 12, 14-18).
12. Hippocrate, *Art*, c. 8, Jouanna CUF 232, 20-233, 2 = Littré VI, 12, 21-14, 1).
13. Hippocrate, *Art*, c. 3, Jouanna CUF 226, 12-227, 1 = Littré VI, 4, 16-6, 1).
14. Diels-Kranz 88 B 25, v. 12 sq.
15. Hippocrate, *Maladie sacrée*, c. 1, Jouanna CUF 3, 18-4, 2 (= Littré VI, 354, 12-15).
16. Hippocrate, *Maladie sacrée*, c. 1, Jouanna CUF 7, 18 (= Littré VI, 360, 10).
17. Hippocrate, *Maladie sacrée*, c. 1, Jouanna CUF 4, 2-6 (= Littré VI, 354, 15-18).
18. Hippocrate, *Maladies des jeunes filles*, c. 1, Potter Loeb IX, 362, 2-10 (= Littré VIII 468, 17-23).
19. Hippocrate, *Maladie sacrée*, c. 1, Jouanna CUF 9, 1-3 (= Littré VI, 362, 10-12).
20. Hippocrate, *Serment*, Heiberg CMG I 1, p. 4, 2 sq. (= Littré IV, 628, 2): "Je jure par Apollon médecin, par Asclépios, par Hygie, par Panacée et par tous les dieux et déesses".
21. JACQUEMIN A., MULLIEZ D., ROUGEMONT G., *Choix d'inscriptions de Delphes, traduites et commentées*. EFA, Athènes/De Boccard, Paris, 2012, n° 32, p. 70 sq. (Inv. 6687 A + 6687 B + 8131).
22. Hippocrate, *Régime dans les maladies aiguës*, c. 1, Joly CUF 36, 2-10 (= Littré II, 224, 2-8).
23. Sur Ctésias de Cnide (seconde moitié du Ve siècle), médecin grec d'Artaxerxès II, voir l'éd. de Dominique Lenfant (CUF, 2004), et dernièrement mon article *Les médecins grecs et l'Asie*. In: JOUANNA J., SCHILTZ V., ZINK M. (edd.), *La Grèce dans les profondeurs de l'Asie*. Paris, Cahiers de la villa "Kérylos", n. 27, AIBL, Diff. de Boccard, 2016, p. 79-100.

24. Hippocrate, *Articulations*, c. 70, Withington Loeb 366, 12-368 2 (= Littré IV, 288, 13-290, 12).
25. Galien, *Commentaire au Régime des maladies aiguës d'Hippocrate*, IV 40, Kühn XVIII a 731, 9 (= Ctésias, ed. Lenfant CUF T 4 et F 67).
26. Voir GUARDASOLE A., *Eraclide di Taranto. Frammenti*, F 43. Napoli, D'Auria, 1997, p. 179-185.
27. Hippocrate, *Articulations*, c. 1 Withington Loeb 94, 10-96, 2 (= Littré III, 414, 2-13).
28. Hippocrate, *Ancienne médecine*, c. 20, Jouanna CUF 145, 18-146, 9 (= Littré I, 620, 7-14).
29. Hippocrate, *Régime*, c. 2, Joly CMG I 2, 4, p. 122, 22-27 (= Littré VI, 468, 6-12).
30. Hippocrate, *Ancienne médecine*, c. 20 Jouanna CUF, 146, 9-15 (= Littré I, 620, 14-622, 5).
31. Hippocrate, *Nature de l'homme*, c. 1, Jouanna CMG I 1, 3, p. 164, 3-8 (= Littré VI, 33, 1-6).
32. Hippocrate, *Nature de l'homme*, c. 1, Jouanna CMG I 1, 3, p.166, 9-11 (= Littré VI, 34, 4-7).
33. Hippocrate, *Maladie sacrée*, c. 18, Jouanna CUF 32, 10-33, 4 (= Littré VI, 394, 19-396, 9): "Il faut, dans cette maladie, comme dans toutes les autres, ne pas augmenter les maladies mais les épuiser en administrant à chaque maladie ce qui lui est le plus hostile (τὸ πολεμώτατον) et non pas ce qui lui est habituel. Car elle s'épanouit et s'accroît par ce dont elle a l'habitude, alors qu'elle dépérit et s'affaiblit par ce qui lui est hostile (ὕπὸ τοῦ πολεμίου). Celui qui sait produire chez les hommes le sec et l'humide, le froid et le chaud à l'aide du régime, celui-là peut également soigner cette maladie, à condition de discerner l'opportunité des traitements utiles, sans recourir aux purifications, à la magie et à toutes les pratiques du même genre".
34. Hippocrate, *Épidémies* VI, 3, 18 (Manetti/Roselli 68, 8-70, 2 = Littré V, 302, 1-3): "Hérodocos tuait ceux qui avait de la fièvre par des promenades, de nombreuses luttes. C'est mauvais: l'état fébrile est ennemi (πολέμιον) des luttes, des promenades, des courses, des frictions".

Correspondence should be addressed to:
jjouanna@orange.fr